



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(4)/3/Add.5(A)
10 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Quatrième session

Bonn, 11-22 décembre 2000

Point 7 d) et e) de l'ordre du jour provisoire*

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

- d) **EXAMEN DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES ORGANES, FONDS ET PROGRAMMES PERTINENTS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES, AINSI QUE PAR D'AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES OU NON GOUVERNEMENTALES, SUR LEURS ACTIVITÉS À L'APPUI DE L'ÉLABORATION ET DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES D'ACTION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION**
- e) **EXAMEN DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION PAR LES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS MULTILATÉRALES, Y COMPRIS SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL SE RAPPORTANT À LA DÉSSERTIFICATION ET RELEVANT DE SES QUATRE PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION, COMME SPÉCIFIÉ AU PARAGRAPHE 2 b) DE L'ARTICLE 20 DE LA CONVENTION**

Note du secrétariat

Additif

Le résumé ci-après a été établi par le secrétariat à partir de la dernière communication reçue du Fonds international de développement agricole (FIDA). Le texte intégral de cette communication peut être consulté sur le site Web de la Convention (www.unccd.int).

* ICCD/COP(4)/1.

Fonds international de développement agricole

1. L'engagement du FIDA en faveur du développement des terres arides remonte à 23 ans. En tant qu'institution internationale de développement et de financement, le Fonds a pour mandat de contribuer efficacement à l'atténuation de la pauvreté rurale dans les pays emprunteurs grâce à des projets de développement agricole et rural et de gestion des ressources naturelles et de programmes financés par des prêts et des dons. La lutte contre le déboisement, la dégradation et la désertification est au centre de ce mandat.
2. Dans la région de l'**Amérique latine et des Caraïbes**, le FIDA apporte une aide par le biais de ses programmes de prêts et de dons d'assistance technique pour : a) promouvoir et consolider les approches fondées sur la participation des bénéficiaires ainsi que le développement de partenariats et le renforcement des capacités locales; b) mobiliser les ressources avec des organisations bilatérales et multilatérales ainsi que le secteur privé; et c) évaluer les progrès et tirer les leçons de l'expérience tout en facilitant la diffusion et l'échange de renseignements. Le rapport est axé sur : a) le projet actuel de programmes d'investissement dans les zones arides et semi-arides; b) les activités relatives à la gestion des connaissances et à l'établissement de réseaux thématiques, entreprises dans le cadre du Programme régional de dons d'assistance technique; et c) la facilitation de l'appui accordé par le Fonds à la formulation des programmes d'action régionaux et nationaux et aux activités stratégiques et d'auto-assistance connexes.
3. Dans la région, le FIDA gère actuellement 51 prêts ou projets répartis dans 24 pays et quatre sous-régions géographiques ou économiques. La part des ressources du FIDA affectées aux projets en cours de réalisation dans les zones arides et semi-arides s'élève à 287,5 millions de dollars des États-Unis, soit 45 % du total des prêts contractés. Il existe également dans la région divers projets en cours qui visent expressément à lutter contre la désertification (par exemple au Brésil, en Haïti, au Mexique et au Venezuela).
4. Le Programme régional de dons d'assistance technique du FIDA englobe 13 programmes financés par un nombre égal de dons pour un montant total de 10,7 millions de dollars des États-Unis, pour des dépenses totales de 26,6 millions de dollars des États-Unis. Thématiquement, le Programme de dons d'assistance technique fait appel à des partenariats dans divers domaines dont, par exemple, les suivants : formation, assistance technique et renforcement des institutions au profit du développement rural, crédit rural et développement des microentreprises, et établissement de réseaux thématiques fondé sur l'Internet (le Réseau FIDAMERICA pour l'échange d'informations). À Cuba et en Haïti, le FIDA a accordé un appui à la formulation des programmes d'action nationaux.
5. En **Asie**, le FIDA a appuyé des activités liées aux programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux et, en particulier, à l'établissement et au développement des réseaux de programmes thématiques 1, 2 et 3. Le FIDA a également appuyé des projets, par exemple en Chine, en Inde, au Népal, au Pakistan, au Sri Lanka et au Viet Nam. Ils étaient, entre autres, destinés aux groupes d'auto-assistance qui utilisent les technologies localement viables, permettant d'établir des liens avec les marchés, et apportent la sécurité et la régularité alimentaire aux collectivités.

6. Les prêts du FIDA en faveur des projets d'investissement intéressant les terres sèches sont aussi complétés par a) des dons de l'IFAD, dans le cadre de l'assistance technique pour la recherche agricole, aux institutions du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), par exemple au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), à l'Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT); b) des dons d'assistance technique aux institutions non membres du GCRAI; et c) des dons du Programme de coopération élargie aux ONG. Parmi les autres activités du FIDA en faveur de la Convention sur la lutte contre la désertification, on peut citer le Programme spécial pour les pays montagneux d'Asie, lancé à la mi-1998 pour améliorer la qualité de la croissance économique des groupes ethniques et tribaux, illettrés et en mauvaise santé des régions semi-arides, marginales et montagneuses d'Asie.

7. Dans les régions du **Proche Orient et d'Afrique du Nord**, les activités appuyées par le FIDA et intéressant la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification comportent des contributions à l'élaboration par les gouvernements de programmes d'action nationaux, tant au plan national que local. En Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en République arabe syrienne et au Yémen, le FIDA a financé des activités ayant une importante composante relative à la conservation des ressources naturelles. Les ONG concernées ont bénéficié d'un soutien. Dans ces régions, la plupart des programmes de dons d'assistance technique financés par le FIDA sont mis en œuvre en collaboration avec les centres de recherche sur les zones arides et semi-arides, c'est-à-dire l'ICARDA et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD).
